



# DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



## D.I.C.R.I.M

Assurer la sécurité dans ma  
commune

Édition 2024



# PREVENIR POUR MIEUX REAGIR

Chères habitantes, chers habitants de Blaison-Saint-Sulpice,

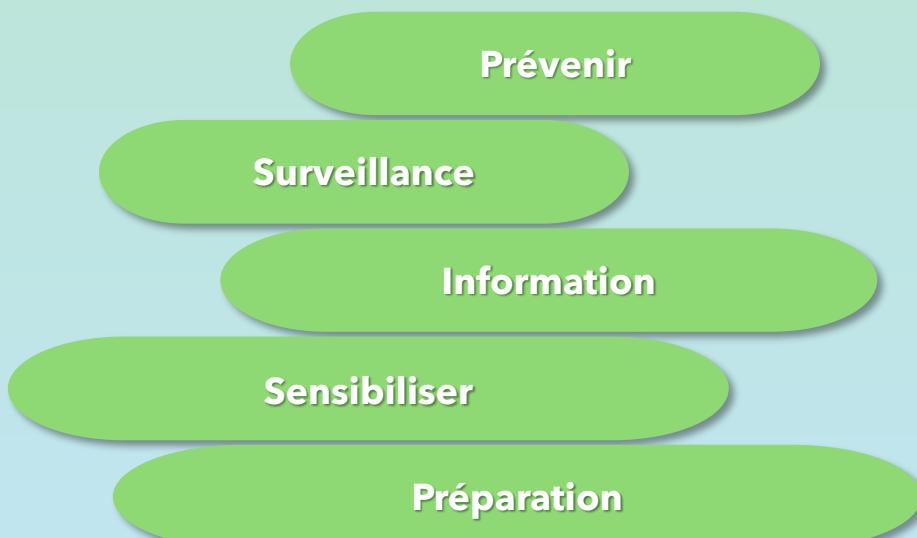
Notre belle commune, nichée entre les vallées et les coteaux, est un véritable joyau de la nature. Cependant, il est important de reconnaître que cette richesse naturelle s'accompagne de certains risques. En tant que Maire, je souhaite attirer votre attention sur les dangers auxquels nous pouvons être confrontés : inondations, glissements de terrain, tempêtes, ou encore feux de forêt, etc...

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est avant tout un outil de **sensibilisation**. Son objectif est de vous informer et de vous préparer aux éventuelles catastrophes naturelles. Il est essentiel que chacun d'entre nous prenne conscience de ces risques et sache comment réagir en cas d'urgence.

Ce document a été élaboré avec soin pour fournir des informations **claires et précises sur les mesures de prévention et de protection à adopter**. Vous y trouverez des conseils pratiques, ainsi que les comportements à adopter en cas de danger.

Je vous invite à lire attentivement ce DCRIM et à le conserver dans un endroit accessible. La sécurité de notre commune dépend de notre vigilance et de notre préparation collective. C'est ensemble que nous pouvons minimiser les impacts de ces risques naturels et protéger notre patrimoine commun.

**Le Maire**





# Le DICRIM

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un document destiné à **informer la population sur les risques majeurs** auxquels elle est exposée dans sa commune. Il est conçu pour être à la fois pédagogique et accessible à tous comparé au Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui est un document opérationnel.

**Pédagogique**, car il explique de manière claire et détaillée les différents risques (naturels et technologiques). Il donne également des conseils sur la conduite à tenir en cas de survenue d'un de ces risques.

Il est aussi considéré comme "**ludique**" dans le sens où il utilise souvent des illustrations, des schémas, des cartes et autres éléments visuels pour faciliter la compréhension et rendre la lecture plus agréable.



*Le Document Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) est disponible sur [maine-et-loire.gouv.fr](http://maine-et-loire.gouv.fr) rubrique → Prévention des risques naturels et technologiques.*

# SOMMAIRE

1

**QUI FAIT QUOI ?**

*Page 5*

2

**INFORMATION**

*Page 6*

3

**LES MOYENS D'ALERTE**

*Page 7*

4

**SÉNARIO DE CRISE**

*Page 8*

5

**LE PFMS**

*Page 9*

6

**LES RISQUES NATURELS**

*Page 10*

# 1

## QUI FAIT QUOI ?



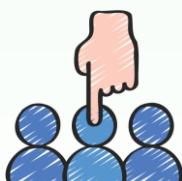
- Les services de secours interviennent pour protéger et sauver les populations en danger. Le Maire est le Directeur des Opérations de Secours (DOS).

- La Préfecture. Si l'évènement est très important ou si plusieurs communes sont concernées, c'est le Préfet qui devient directeur des opérations de secours. Il active le plan ORSEC.



- Les équipes et les moyens municipaux sont mobilisés pour alerter et accompagner la population (déviation, évacuation, hébergement d'urgence...), grâce au Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

- À l'école, l'équipe éducative met en sécurité les enfants conformément à leur Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS).



- La population adopte les bons réflexes à travers les différents moyens de sensibilisation.

# 2

# INFORMATION



## Les risques dans ma commune



Inondation



Sismique



Mouvement de terrain



Radon



Feux de Forêt



Sanitaire



Météorologique



Terrorisme

## C'EST QUOI LE RISQUE MAJEUR ?

Un risque majeur est un événement ou un **phénomène naturel ou technologique** qui peut causer des dommages significatifs à la population, aux biens, ou à l'environnement..

Les risques majeurs se caractérisent par leur gravité et leur impact potentiel. Ils peuvent se produire de manière soudaine et entraîner des conséquences graves, voire catastrophiques, si des mesures de prévention et de préparation adéquates ne sont pas mises en place.

# 3

## LES MOYENS D'ALERTE

Il est important de noter que **les moyens d'alerte** peuvent varier d'une commune à l'autre. Il est donc essentiel de se renseigner sur les moyens d'alerte disponibles dans sa commune et de suivre les consignes des autorités en cas de catastrophe.



Les sirènes d'alerte est le premier moyen d'alerte. Elles émettent un signal sonore puissant et reconnaissable qui peut être entendu à plusieurs kilomètres à la ronde.



□ En cas de catastrophe, les autorités locales privilégient les alertes sur le terrain, telles que le porte-à-porte, effectuées par les gendarmes, les pompiers et les personnels de mairie.



□ Lorsqu'une catastrophe survient, elle est souvent relayée par radio. Être à l'écoute des stations départementales.



□ Les autorités utilisent des messages d'alerte par SMS ou par appel vocal automatisé aux personnes se trouvant dans une zone à risque. Suivre les avancées de la crise sur le Intramuros de Blaison Saint Sulpice

□ Les médias internet et les réseaux sociaux peuvent être utilisés pour diffuser des informations d'alerte de sécurité. Mais attention aux fausses informations, se baser sur des sites officiels



# 4

# SÉNARIO DE CRISE

## Avant la crise

- ✓ Je mets en place mon Plan Familiale de mise en sûreté (PFMS)
- ✓ Je prends connaissance des risques naturels dans ma commune et des consignes à prendre face aux potentielles catastrophes
- ✓ Si je suis une personne âgée, je possède un handicap ou que je suis isolée → je me fais référencer à la mairie pour une meilleure prise en charge en cas de crise

## Au moment de l'alerte

- ✓ Je m'assure que toutes les personnes isolées dans ma famille ont reçus et compris l'alerte
- ✓ J'allume la radio
- ✓ Je ne vais pas chercher mes enfants cas ils sont en sécurité

## Pendant le risque

- ✓ Je reste à l'écoute des informations délivrées par les autorités
- ✓ Je respecte strictement les consignes
- ✓ Si un accident survient, j'alerte immédiatement les services de secours
- ✓ Si cela est le cas, sous ordres des autorités, je rejoins avec mes proches le lieu de rassemblement

## Après la crise

- ✓ Je vais voir un médecin ou consulte la cellule d'écoute
- ✓ J'attends l'accord des autorités pour retrouver mon habitation
- ✓ Je contacte rapidement les assurances avec un inventaire de tous les dégâts mobiliers et immobiliers
- ✓ J'aide si c'est possible mes voisins/familles dans le besoin

# 5

## LE PFMS



Pièces d'identité



Argent liquide



Attestation  
d'assurance



Un peu de  
nourriture



Les clés de la maison,  
voiture, garage



Des vêtements



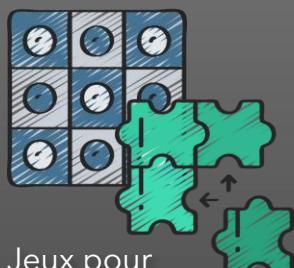
Produits d'hygiène



Carnets de santé



Médicaments



Jeux pour  
s'occuper

# 6

## LES RISQUES NATURELS

### A FAIRE / NE PAS FAIRE



Fermer les fenêtres



Écouter la radio



Ne pas prendre la voiture



Couper les sources d'énergis

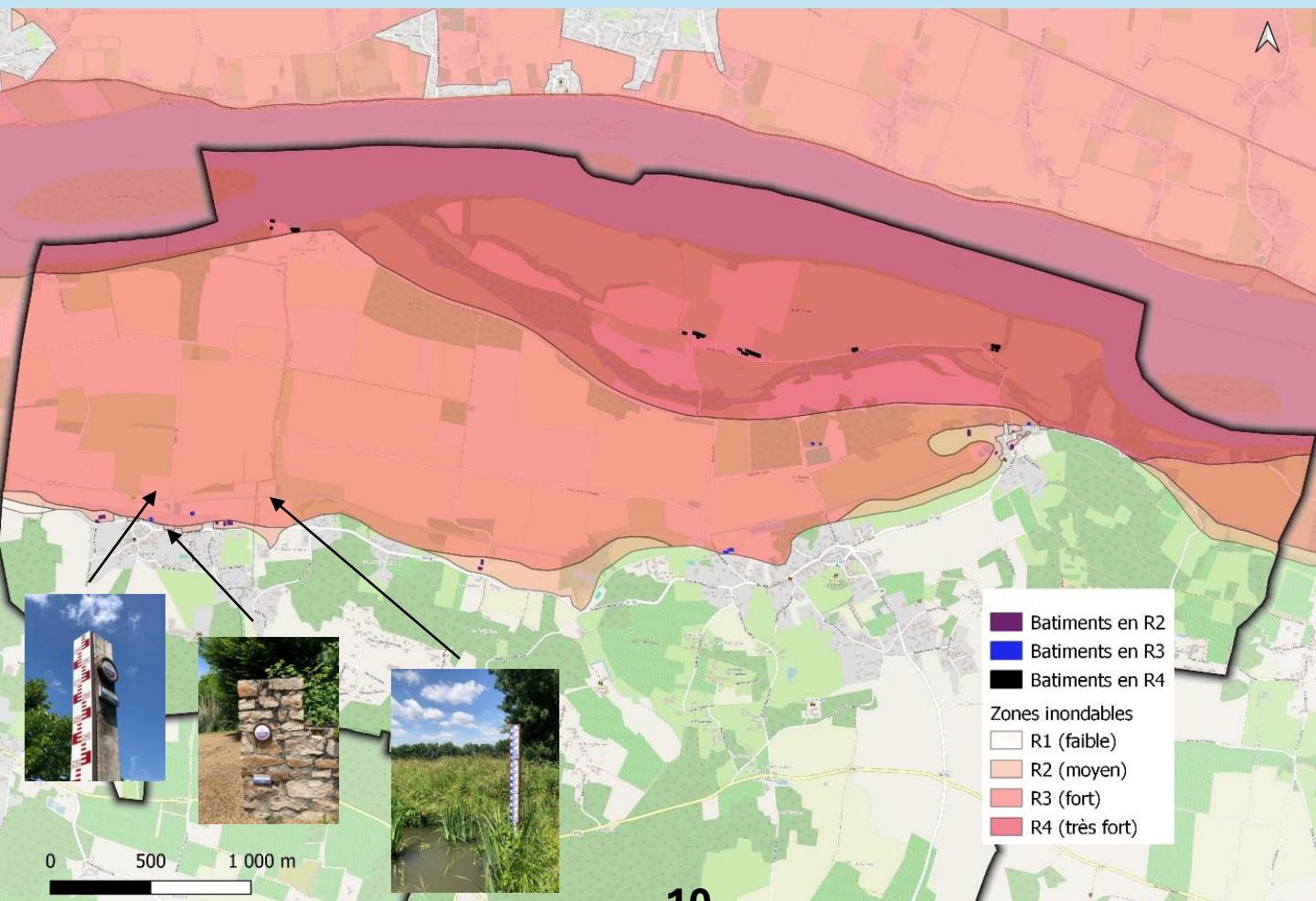


## INONDATION

La commune de Blaison saint Sulpice fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques inondation (PPRi) du Val d'Authion et de la Loire Saumuroise. Celui-ci vise à réduire ces risques en régulant l'urbanisation, en protégeant les zones à risque et en sensibilisant la population aux mesures de prévention et de sécurité.

La commune possède 940 hectares en zone inondable, ce qui expose ses habitants, ses infrastructures et son environnement à des risques potentiels.

La carte ci-dessous représente les différentes zones inondables et l'exposition du bâti



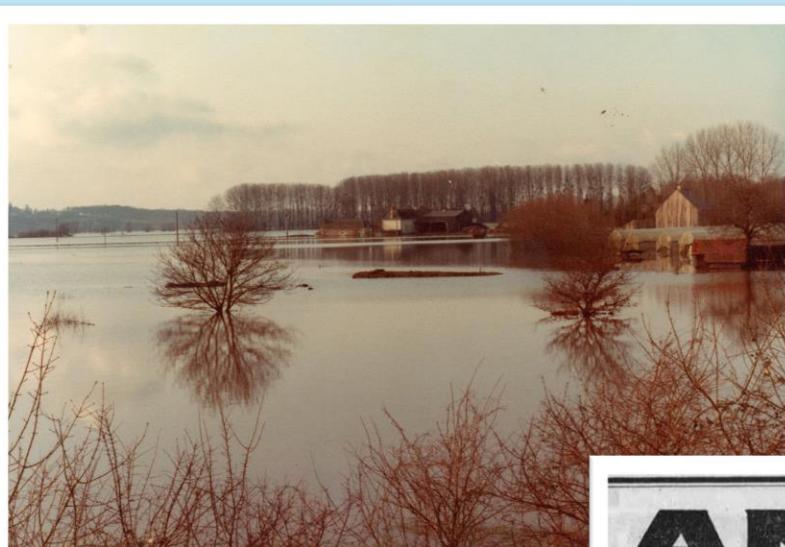
## L'inondation peut se manifester de différentes manières :

- **Par crues lentes**, elles génèrent des inondations de plaine, soit par un débordement direct (le cours d'eau quitte son lit mineur pour occuper le lit majeur), soit par débordement indirect, à travers les nappes phréatiques et alluviales, les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales.

- **Par crues torrentielles**, lorsque les cours d'eau sont en pente forte, en zone montagneuse ou à l'aval immédiat de reliefs marqués, mais aussi lorsque les rivières doivent absorber des pluies de grande intensité.

- **Par ruissellement en secteur urbain**, quand l'eau ne peut pas s'infiltrer en raison de l'imperméabilisation des sols et la saturation des capacités du réseau d'évacuation des eaux pluviales. Ce qui provoque l'envahissement du tissu urbain, à l'exemple de Nîmes en 1988.

- **Par rupture des levées**, lorsque la montée des eaux fragilise le pied ou le corps de l'ouvrage. Cette situation met en danger les populations situées dans la vallée



Inondations de décembre 1982



Inondation de décembre 1982, la Loire était à 6m40. Une famille du port Vallée dira : « Le nez du bateau touchait la poignée de la porte ».

Petit Courrier du 24 janvier — 2

# ANGERS DANS LA VALLÉE...

## La menace devient moins angoissante

### Situations critiques et gros dégâts sur la rive gauche.

— Eh oui, nous ne faisons que cela toute la journée, tout au long du fleuve de l'Île au Bois d'Angers... Les riverains les plus éprouvés sont ceux du Val de Vallée.

Ceux du Port de Vallée

Le petit village du Port de Vallée compte cinq feus : les Courtin, les Richard, les Audier, le Chambert et un petit bûcheron, Traversier.

Tout est noyé. L'eau arrive par endroits à la hauteur des toits. L'inondation a commencé mardi ; alors vite les riverains sont partis avec leurs bestiaux sur la levée de Gohier. Mais quand elle a cédé devant le village, elle est coupée par l'eau.

Les malheureux sont restés sur un bout de levée appelant au secours.

Il serait possible de tirer de là les derniers habitants mais ils veulent pas partir sans leur bétail que l'on ne peut transporter.

L'eau baisse peu à peu... et l'espoir renaît.

Des bivaques sont dressés sur la partie de levée que l'eau laisse libre ; on vit là comme des rats.

Il fait d'Angers, pendant les deux jours de la plus forte crue les habitants sont restés sur des bateaux ; des moutons ont été emmenés par l'eau, les autres sont à l'abri dans les greniers.

Nette décrue au Thourelle

Entre Gohier et Le Thourelle, l'eau encore reconquis tout. Il faut faire de bien

De notre envoyé spécial : La situation dans le Val de Loire, ainsi que le laissait présager hier matin « Le Petit Courrier », s'est nettement améliorée dans le courant de la journée. On signalait hier une situation assez sensible à La Daguenière, à St-Mathurin, mais une hausse de 20 centimètres aux Ponts-de-Cé.

Photo Guillier, Petit Courrier

Les hommes chargés de vivres vont prendre le bateau pour ravitailler les riverains isolés par l'inondation.

Photo Guillier, Petit Courrier

Inondation de janvier 1941 avec des familles piégées par les eaux. Le maire de la Daguenière de cette époque dira : « c'est la première fois que je vois une telle catastrophe »





# MOUVEMENT DE TERRAIN

## A FAIRE / NE PAS FAIRE



Fuir la zone



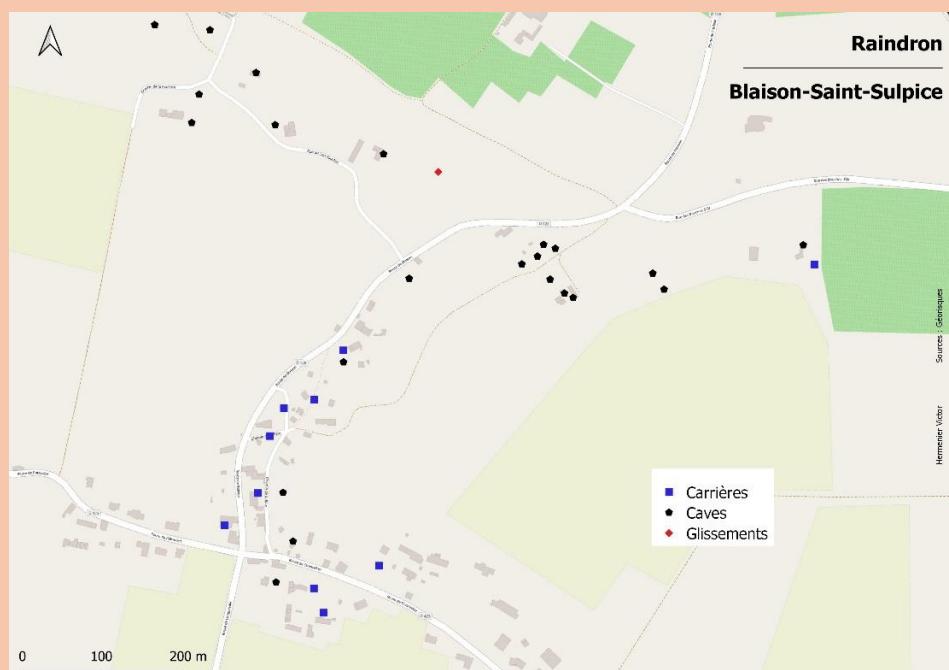
Écouter la radio



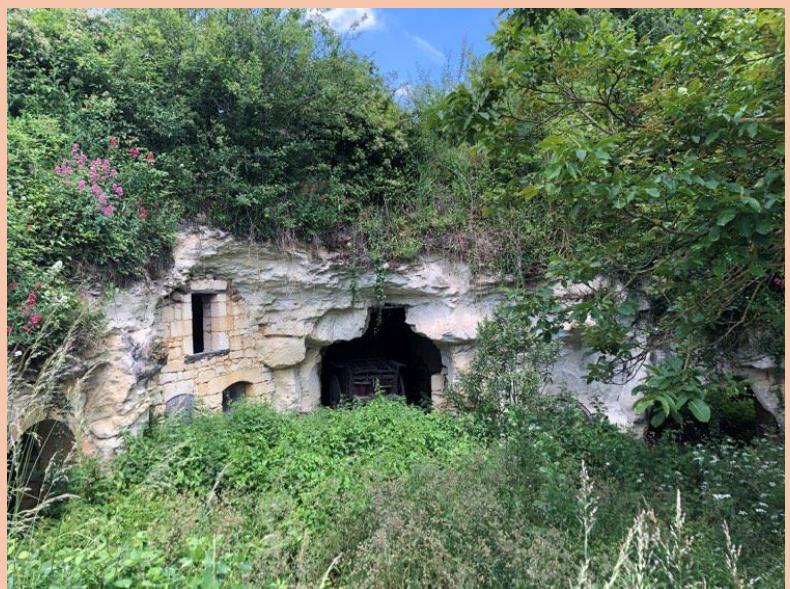
Ne pas entrer dans les zones à risque

**Le risque mouvement de terrain** est très présent sur le territoire de Blaison Saint Sulpice notamment au sud de la commune à Raindron, là où a été construit des **troglodytes**. Un riche patrimoine qui nécessite une attention particulière vis-à-vis de sa vulnérabilité. En effet, certaines de ces bâtisses doivent être longuement étudiées pour éviter **les risques d'effondrement, de glissement de terrain ou le retrait gonflement des argiles** qui vient fragiliser la structure.

Les anciennes carrières et caves notamment lorsqu'elles sont dégradées peuvent être à l'origine de mouvements de terrain susceptibles d'affecter la sécurité des biens et des personnes. En effet, la détérioration du toit de la carrière due à la pression des terrains de recouvrement peut provoquer l'effondrement des terrains de surface sous la forme d'affaissement ou d'effondrements. Ce risque (considéré comme faible à très fort) concerne essentiellement le sud de la commune.



Troglodyte n'étant pas habitée qui présente de nombreuses fissures





# FEUX DE FORET

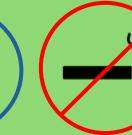
## A FAIRE / NE PAS FAIRE



Fuir la zone



Écouter la radio



Ne pas fumer



Ne pas conduire

Le feu de forêt n'est pas considéré comme un risque majeur dans la commune de Blaison-Saint-Sulpice. Cependant, il est important de le prendre en compte car des incendies de forêt ont déjà eu lieu en 2022 dans des communes voisines telles que Bellevigne en Layon, Beaulieu sur Layon et Trélazé. Ces événements montrent que la région n'est pas à l'abri de ce type de risque et qu'il est nécessaire de rester vigilant et préparé.

### Eviter la propagation

Débroussailler ne consiste pas en l'éradication définitive de la végétation, mais plutôt assurer une rupture suffisante de la masse végétale, dans le but de diminuer l'intensité et la proportion des incendies, pour la protection des personnes et des biens.

- Ne stockez pas de matières inflammables contre les bâtiments.
- Vérifier l'état de la toiture, des fermetures, des portes et des volets.
- Prévoyez éventuellement les moyens de lutte (points d'eau, matériels...).
- Ouvrir le portail de sa maison pour faciliter l'accès des secours.

**90%** des départs de feux sont d'origine humaine

**80%** des feux se déclarent à moins de 50m des habitations



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberé  
Égalité  
Fraternité*



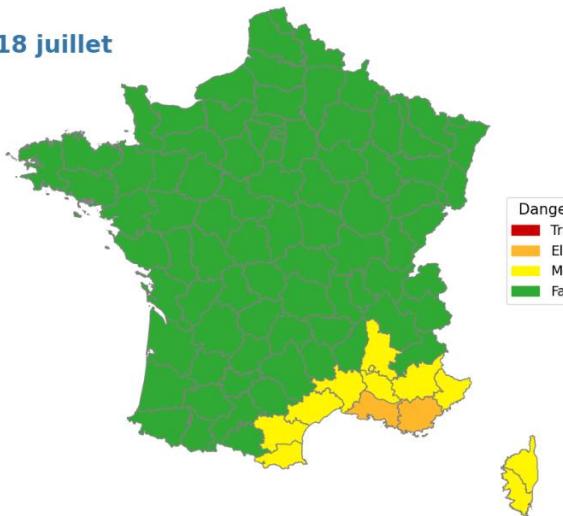
MÉTÉO  
FRANCE  
*À vos côtés dans un  
ciel sans qui ne plombe*

### Météo des forêts

#### Niveau prévu de danger feux

Diffusion : mercredi 17 juillet 2024 à 17h00

Jeudi 18 juillet



Danger Feux
Très élevé
Elevé
Modéré
Faible

La Météo des forêts estime le danger de feux prévu à partir des conditions météorologiques.  
La Météo des forêts n'informe pas sur les feux en cours.

## FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR  
PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues  
loin de la végétation



Jeter ses mégots dans  
un cendrier (et non au  
sol ou par la fenêtre  
de sa voiture)



Réaliser ses travaux  
loin de la végétation  
et prévoir un  
extincteur à portée  
de main



Stockez les matériaux et  
produits inflammables  
(bois, bouteilles de gaz)  
dans un abri fermé,  
éloigné de l'habitation



# METEOROLOGIQUE

## A FAIRE / NE PAS FAIRE



### CANICULE

Fermer les fenêtres

Rester chez soi

Éviter les fils électriques

Ne pas conduire

- Protéger son habitation contre la chaleur (fermer les volets, créer des courants d'air...)
- S'hydrater régulièrement, même sans soif et continuer de manger normalement
- Utiliser un ventilateur ou essayer de se rendre dans un endroit frais
- Ne pas sortir pendant les heures les plus chaudes de la journée
- Éviter les activités physiques intensives
- Se protéger du soleil (casquette, lunettes, crème solaire...)

### GRAND FROID

- Éviter les déplacements si neige ou verglas
- En cas de déplacement pour motif impérieux, prévoir : vêtements chauds, couverture, boisson chaude, médicaments habituels, en prévision d'un blocage, notamment au sein d'un véhicule.
- Veiller à s'alimenter normalement et à boire suffisamment

### TEMPETE

- Ne pas stationner en dessous de lignes électriques
- S'enfermer dans un bâtiment
- S'informer du niveau d'alerte et suivre les consignes de sécurité
- N'intervenir en aucun cas sur les toits
- Limiter les déplacements
- Ne jamais s'engager sur une voie immergée
- Ne pas toucher les fils électriques tombés à terre
- Évaluer les dommages et contacter son assureur si besoin



**Niveau 1 :** pas de vigilance particulière

**Niveau 2 :** **soyez attentif** si vous pratiquez des activités sensibles au risque et tenez-vous informé de l'événement.

**Niveau 3 :** **soyez très vigilant.** Des phénomènes dangereux sont possibles.

**Niveau 4 :** **une vigilance absolue s'impose.** Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et conformez-vous aux consignes des autorités



# RADON

## A FAIRE / NE PAS FAIRE



Aérer 10min  
par jour



Ventiler les  
sous-sols



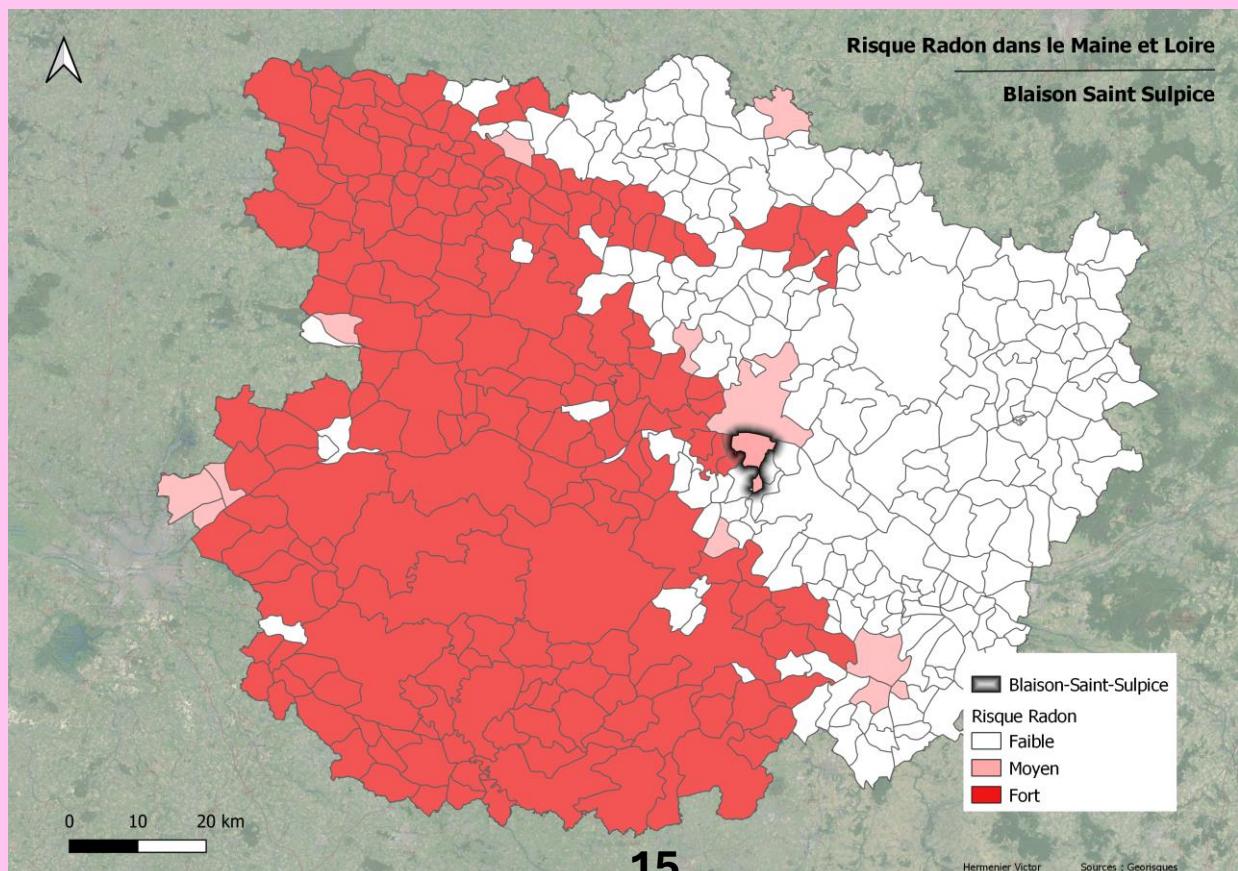
Couvrir les  
fissures

Le radon est un gaz radioactif naturel incolore, inodore et insipide, issu de la désintégration de l'uranium présent dans la croûte terrestre. Il est principalement émis par certains types de sols et de roches, notamment les granites, les schistes et les phosphates.

Ce gaz est classé comme cancérogène pour l'homme par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA). L'inhalation de radon et de ses produits de filiation augmente le risque de développer un cancer du poumon. Ce risque est d'autant plus élevé chez les fumeurs.

Des mesures comme l'aération, couvrir les fissures des maisons pour une meilleure étanchéité ou la ventilation des sous-sols qui concentrent ce gaz, sont des moyens pour réduire ce risque.

On voit ci-dessous que le risque à Blaison Saint Sulpice est moyen, il est donc important de rester vigilant et de mettre en place les gestes adéquats comme vu précédemment.





# SISMIQUE

## A FAIRE / NE PAS FAIRE



Se mettre sous un objet en dur



Eloignez-vous des bâtiments



Ne pas aller chercher les enfants à l'école



Couper l'électricité

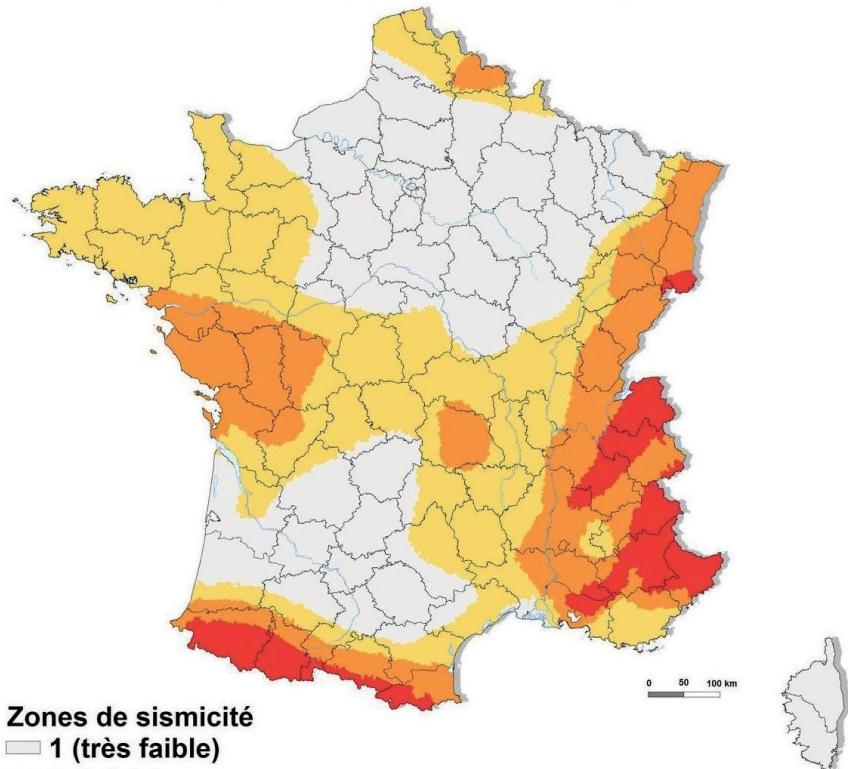
Le département du Maine-et-Loire est classé en zone de sismicité faible. Cela signifie que les tremblements de terre sont rares et généralement de faible intensité. Bien que le risque sismique soit faible, il est tout de même important de rester informé et préparé. Les séismes sont causés par les mouvements des plaques tectoniques. Au fil du temps, les frottements entre ces plaques accumulent de l'énergie. Lorsque la croûte terrestre finit par se rompre sous la pression, cette énergie accumulée est soudainement libérée, provoquant un tremblement de terre. Ce processus peut prendre des milliers d'années.

Si une catastrophe survient, il ne faut pas paniquer et essayer d'identifier le danger. Utiliser des objets solides et lourds pour vous refugier. Si cela est possible, aider les personnes dans le besoin.

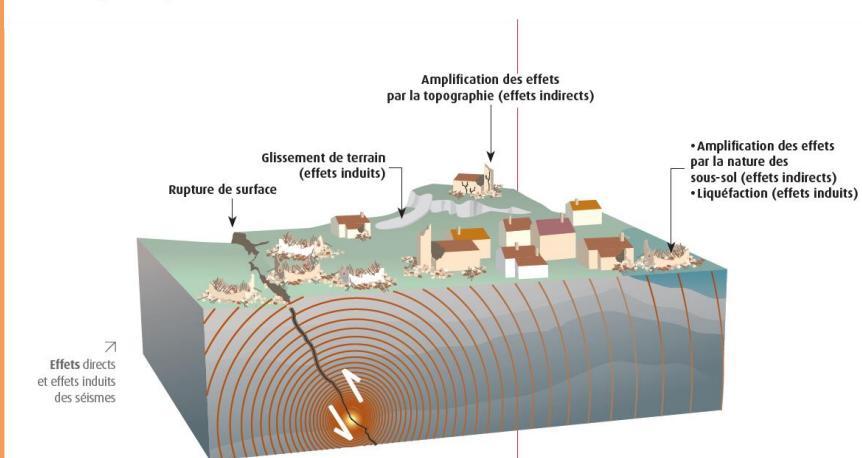


### Zonage sismique de la France

en vigueur depuis le 1er mai 2011  
(art. D. 563-8-1 du code de l'environnement)



Effets directs et effets induits des séismes





# SANITAIRE

## A FAIRE / NE PAS FAIRE



Porter le masque



Se laver les mains



Éviter les rassemblements



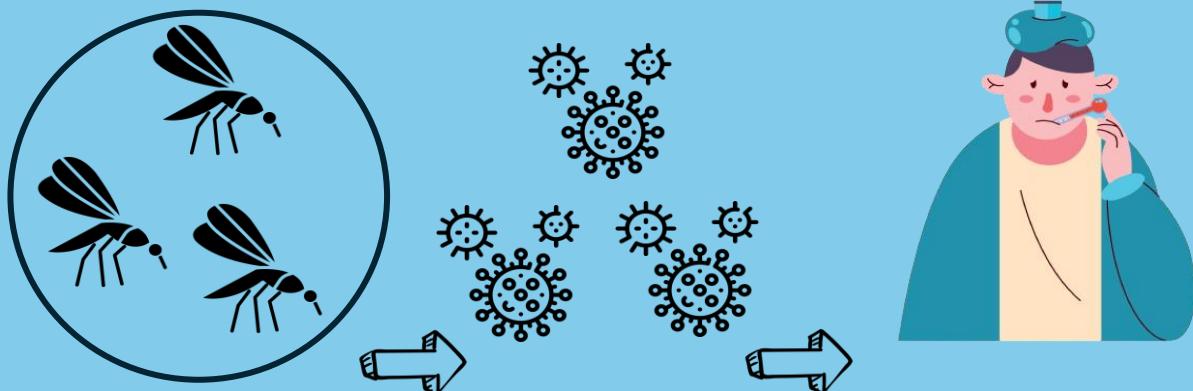
Éviter les embrassades

Les risques sanitaires sont présents dans les conditions de culture, d'élevage, de production et de conservation des aliments mais ils ne concernent pas toujours les denrées alimentaires.

Une **épidémie** se caractérise par la propagation rapide d'une maladie infectieuse touchant un grand nombre de personnes, généralement par contagion. Lorsqu'une épidémie atteint une échelle internationale, on parle alors de **pandémie** comme la Covid-19.

Les **Toxi-Infections Alimentaires Collectives** (TIAC) se manifestent par l'apparition d'au moins deux cas similaires de symptômes, généralement gastro-intestinaux, dont la cause est liée à une même source alimentaire. Cela peut être dû à l'utilisation de matières premières contaminées et/ou au non-respect des mesures d'hygiène et des températures pendant la préparation des aliments, comme la rupture de la chaîne du froid.

Une **épizootie** désigne une maladie affectant une espèce animale ou un groupe d'espèces animales, similaire à une épidémie chez les humains. Une épizootie devient une **zoonose** lorsqu'elle est transmissible à l'Homme.



### COVID-19

Aujourd'hui nous sommes plus résilients sur le territoire car la pandémie a touché la France entière.



Il reste important de sensibiliser et d'anticiper les besoins lorsqu'une épidémie survient.



# RISQUE TERRORISTE

A FAIRE / NE PAS FAIRE



Toute commune peut malheureusement être impactée par une menace terroriste. L'activité des groupes terroristes est en recrudescence et la France n'échappe pas à leurs actions. Une liste exhaustive des cibles ou de modes opératoires ne peut pas être établie, ceux-ci étant en constante évolution.

## LE PLAN VIGIPIRATE

C'est un plan de vigilance, de prévention et de protection ayant pour objet la lutte contre la malveillance terroriste. Il se compose de deux parties :

- Un document public, visant à informer la population des mesures de protection et de vigilance qui la concernent et à mobiliser l'ensemble des acteurs du plan (pour consulter la partie publique du plan : <http://www.gouvernement.fr/risques/le-citoyen-au-coeur-du-nouveau-dispositif-vigipirate>)
- un document classifié «confidentiel défense», destiné aux pouvoirs publics et aux opérateurs d'importance vitale, comprenant toutes les précisions nécessaires à sa mise en œuvre.



NOMBREUSES MESURES PERMANENTES DE SÉCURITÉ



SECURITE RENFORCEE  
RISQUE ATTENTAT

MESURES PERMANENTES DE SÉCURITÉ RENFORCÉES PAR DES MESURES ADDITIONNELLES  
PAS DE LIMITÉ DE TEMPS DÉFINIE



URGENCE ATTENTAT

MESURES EXCEPTIONNELLES POUR PRÉVENIR TOUT RISQUE D'ATTENTAT IMMINENT OU DE SUR-ATTENTAT



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## NUMEROS UTILES

- Mairie Blaison Gohier : 02 41 57 17 57
- Gendarme/Police : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Météo France : 32 50
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

## SITES ET APPLICATIONS

- Suivre l'actualité : [blaison-saint-sulpice.fr/](http://blaison-saint-sulpice.fr/)
- Météo et météo des forêts :  
meteofrance.com  
[meteofrance.com/meteo-des-forets](http://meteofrance.com/meteo-des-forets)
- Surveillance des cours d'eau : [vigicrues.gouv.fr/](http://vigicrues.gouv.fr/)
- Tout sur les risques majeurs : [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)
- Application **Intramuros** Blaison Saint Sulpice

## FREQUENCES RADIO

- France Bleu : 88.5
- France Inter : 93.2
- France Info : 105.5
- Europe 1 : 104.7



Mairie de Blaison-Gohier

4 montée St Sauveur

49320 Blaison-Saint-Sulpice

02.41.57.17.57

[mairie@blaison-saint-sulpice.fr](mailto:mairie@blaison-saint-sulpice.fr)

Réalisé par Hermenier Victor,  
Stagiaire